

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 02 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le deux décembre, le Conseil Municipal de la commune de DONCHERY étant assemblé en session ordinaire à la salle du conseil municipal après convocation légale du 25 novembre 2025, sous la présidence de Monsieur Christian WELTER, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19 ; Présents : 15 ; Votants : 16

Etaient présents :

Mr WELTER Christian ; Mme GALLOT Yvelise ; Mr HAPIOT Fabrice ; Mme GALLOT Martine ; Mr MARY Guy ; Mr DOMMELIER Pierre ; Mr BONNESSOEUR Henri ; Mme JONET Marie-José ; Mme LABROCHE Laurence ; Mme BLARASIN Florence ; Mme KUNTZMANN Anne ; Mme DAPREMONT Anita ; Mme DEGLAIRE Sylvie ; Mr MANCINI Michel ; Mme Armelle DERVAUX.

Absents excusés :

Mr LEFEVRE Michel, donne pouvoir à Mr HAPIOT Fabrice,
Mr HANOT Olivier,
Mr POULET Vincent.

Absente non excusée :

Mme PETIT Edwige

Madame DEGLAIRE Sylvie a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire
Monsieur JUSTINE François a été désigné Secrétaire Adjoint

Le Conseil Municipal :

FIXE les tarifs municipaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2026, (à l'unanimité),

ADOpte les tarifs de pêche pour les étangs communaux (Hautes Bornes et Briancourt), (à l'unanimité),

DECIDE de fixer les nouveaux tarifs de location de matériel pour l'année 2026, (à l'unanimité),

DECIDE de répercuter sur les associations le coût de la location du matériel d'Ardenne Métropole, (à l'unanimité),

DECIDE de fixer les nouveaux tarifs de location de la salle Atelier et de la vaisselle à compter du 1^{er} janvier 2026 (annexés à la convention) **ADOpte** la convention de location, la fiche inventaire, les tarifs de location et de casse de la salle Atelier, (à l'unanimité),

DECIDE de fixer les nouveaux tarifs de location de la salle Georges Nique et de la vaisselle à compter du 1^{er} janvier 2026 (annexés à la convention) **ADOpte** la convention de location, la fiche inventaire, les tarifs de location et de casse de la salle Georges Nique, (à l'unanimité),

ADOpte la convention de mise à disposition de matériels aux associations de DONCHERY, (à l'unanimité),

ADOpte la convention de mise à disposition de matériel aux extérieurs de DONCHERY, (à l'unanimité),

ADOpte la fiche inventaire de prêt de matériel à des personnes extérieures à Donchery, (à l'unanimité),

ADOpte la fiche inventaire du matériel mis à disposition par les services techniques à titre exceptionnel, (à l'unanimité),

ADOpte la fiche inventaire du Cosec mis à disposition pour les diverses animations, (à l'unanimité),

ADOpte la fiche inventaire 2026 de contrôle du matériel mis à disposition par les Services Techniques, (à l'unanimité),

DECIDE du principe de réalisation des travaux et **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus, **AUTORISE** le maire à solliciter l'Etat au titre de la DETR ou de la DSIL, (à l'unanimité),

Mise en accessibilité des voiries communales : Plan de financement HT	
DETR 2026 (20 %)	24 416 €
Commune	97 663 €
Total	122 079 €

APPROUVE le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus, **AUTORISE** le maire à solliciter la Région Grand Est au titre du FEADER, (à l'unanimité),

Plantations agroécologiques : Plan de financement HT	
FEADER 2025	2 102,22 €
Commune	133,58 €
Total	2 235,80 €

AUTORISE la décision modificative (DM 1), Article 021 – Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement : **106 100,00 €**, (à l'unanimité),

DECIDE d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses nouvelles d'investissement jusqu'au vote du budget 2026 et dans la limite de $\frac{1}{4}$ des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025, (à l'unanimité),

20 heures 04 : L'ordre du jour est épuisé,

Le Conseil Municipal passe aux questions diverses :

Est informé de la prochaine commission culture du 09 décembre 2025 à 19h00,

Est informé de la prochaine commission des listes électorales du 16 décembre 2025 à 17h00,

Est informé de l'organisation du Téléthon le 06 décembre 2025,

Est informé de la prochaine distribution de sapins dans la commune par l'association EC CO,

Est informé d'une conférence sur le cochon et la pomme de terre le 05 décembre 2025 à 18h00 à la médiathèque,

Est informé de l'organisation d'un concert le 19 décembre 2025 au profit de la LISA,

Séance levée à 20 heures 35.

Le Maire,
Christian WELTER.

